

## Ecole de musique intercommunale Manu Dibango

### ORCHESTRE À L'ÉCOLE



L'Orchestre à l'école permet à des enfants débutants ou non, de pratiquer un instrument de musique dans le cadre d'un projet global, prenant en compte les compétences spécifiques et/ou transversales à développer dans ce contexte et dans le respect du rythme de vie et d'apprentissage de chacun.

L'Orchestre à l'école est une des formes possibles de pratique collective, l'occasion de créer une «œuvre commune» où chacun doit affirmer ses goûts, les confronter et se plier au choix de chacun.

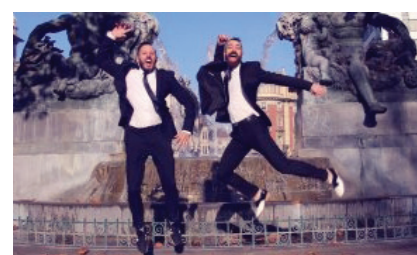
Pendant 2 ans, les élèves de CM1 de l'école publique de Jarcieu vont créer cet orchestre à l'école constitué d'instruments à vents et percussions.

Au cours de ce projet, 5 professeurs de l'école de musique Manu Dibango interviendront en classe, avec l'enseignante qui va aussi participer, pendant 1h15 effective par semaine. Un projet qui a vocation à tourner sur le territoire.

**Ecole de musique Manu Dibango**  
Tél : 04 74 84 73 21  
Mail : [ecole.musique@territoire-de-beaurepaire.fr](mailto:ecole.musique@territoire-de-beaurepaire.fr)

### Actions culturelles

La CCTB est partenaire de la MC2 Grenoble, les habitants du territoire peuvent bénéficier de tarifs préférentiels sur leurs billets à Grenoble et nous accueillons aussi des spectacles décentralisés. Cette année 2 spectacles réjouissants :



#### 3 4 2 (three for two) Danse / En famille de Ruben Sanchez

Voici un spectacle chorégraphique et musical interactif où les spectateurs deviennent de vrais partenaires de jeu des artistes. Une expérience unique !

Tout commence par un simple jeu entre les danseurs et le percussionniste. Puis, les artistes dévoilent leur manège pour nous embarquer dans un étourdissant voyage où claquettes, sand dance et percussions corporelles (body drumming) se succèdent et s'entremêlent aux rythmes d'inspirations et d'horizons multiples.

**Moissieu sur Dolon / mer 24 janvier 19h30 / Domaine de La Colombière**  
**Plein tarif 8 € / Organisé en partenariat avec l'association Culture et Loisirs**

#### À tour de rôle Théâtre / texte et mise en scène Pierre David-Cavaz

Deux courtes pièces, deux comédiens et surtout le plaisir du jeu ! *Le Pyjama en satin* et *La Légion* sont des variations pleines d'humour et délicatement sensibles sur la solitude, de même que d'étonnantes tête-à-tête tragicomiques. Stéphane Müh et Patrick Zimmermann sont les réjouissants compères de cette traversée cocasse et surréaliste. Ils savent installer une situation avec la force de leur présence, découper un espace avec quelques gestes et... jouer ! L'écriture est ciselée, le contrepied est subtil, l'absurdité soigneusement orchestrée et les dénouements troublants.

**Jarcieu / dim 11 mars 16h30 / Salle des fêtes**  
**Plein tarif 8 € / Organisé en partenariat avec la bibliothèque de Jarcieu**

La **Compagnie Malka** a été créée par Bouba Landrille Tchouda pour faire la paix par le geste.

C'est la compagnie qui sera en résidence d'éducation artistique, jusque fin 2020.

Bercé par les cultures urbaines et les cultures du monde, Bouba Landrille Tchouda aborde la danse sous une multitude de facettes, hip hop, capoeira, danse contemporaine. Son parcours métissé, fait de rencontres originales, alimente son exploration des infinies possibilités du langage de la danse, cherchant à en repousser ses limites, à dépasser les barrières de genres.

Durant les 3 ans à venir, les habitants seront amenés à



« entrer dans sa danse » à travers des rencontres-conférences dansées originales, à découvrir quelques spectacles de la compagnie, à pratiquer aussi.

Ce projet est conduit et financé dans le cadre d'une convention de développement de l'éducation artistique qui associe

3 communautés de communes, le Ministère de la Culture, l'Éducation Nationale, la Région ARA, le Département de l'Isère, la CAF de l'Isère.

Toutes les personnes et structures intéressées pour rejoindre ce projet sont invitées à prendre contact avec le service culturel de la Communauté de communes.

**Service Développement culturel**  
Tél : 04 27 46 51 21  
Mail : [gaetane.jambu@territoire-de-beaurepaire.fr](mailto:gaetane.jambu@territoire-de-beaurepaire.fr)

### Rencontres Internationales du Cinéma

Pari fou de faire venir des stars du cinéma à Beaurepaire, l'aventure se poursuit : en 2017 Guillaume Gallienne, Catherine Jacob, Tex et de nombreux autres artistes ont fait l'honneur de leur présence. De beaux films en avant-première et des animations ont attiré plus de 2100 spectateurs. Un programme spécial célébrera la 30ème édition en 2018.

Nous y reviendrons.



<b>Adresse</b> CCTB 28, rue Français BP 101 38270 Beaurepaire	<b>E-mail</b> <a href="mailto:cctb@territoire-de-beaurepaire.fr">cctb@territoire-de-beaurepaire.fr</a> <b>Site</b> <a href="http://www.territoire-de-beaurepaire.fr">www.territoire-de-beaurepaire.fr</a> <b>Tél</b> : 04 74 84 67 29	<b>Secrétariat ouvert</b> Lundi, Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, Mercredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 / Vendredi de 9h00 à 12h00	<b>Redevance Incitative</b> <b>0800 138 438</b> (appel gratuit)
---	---	--	---

Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire - Lettre d'information - Directeur de publication M. Christian NUCCI - Editeur : Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire - Conception, photos, rédaction : Commission Communication - Impression : Imprimerie Fauchery

Bellegarde-Poussieu

St Julien de l'Herms



# CCTB actu!

Le journal de votre communauté de communes

n°32

DECEMBRE 2017

Madame, Monsieur,

Le 9 décembre, M. Lionel BEFFRE, Préfet de l'Isère et d'autres personnalités ont participé à l'inauguration de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle. On se souvient qu'il avait posé la première pierre le 21 septembre 2016. Cette réalisation a été rendue possible grâce aux financeurs publics, à l'ARS, à l'architecte et aux différents corps de métiers, aux élus, aux professionnels de santé, à l'Afipaeim, à l'entreprise SARRAZIN ainsi qu'aux services de notre Communauté de Communes. Vous trouverez dans ces pages le détail de ce nouveau service.



2018 sera pour toute la Communauté et son territoire une année déterminante.

2018 verra l'aboutissement de la coopération avec l'entreprise Michel PICHON par la concrétisation de la reprise des anciens établissements Alain PICHON.

2018 sera pour notre Communauté de Communes l'année du choix, pour la fusion. Vont se dérouler les procédures de concertation des 2 communautés, de toutes les communes, de la commission départementale qui permettra au Préfet de prendre l'arrêté constitutif.

En effet, après 2 ans de groupes de travail, de pilotage, l'architecture et les ambitions de la nouvelle intercommunalité regroupant le Pays Roussillonnais et le Territoire de Beaurepaire sont traduites dans le projet de Territoire.

Lequel se décline en 3 volontés qui s'exerceront progressivement après une période de lissage dont la durée devra être arrêtée :

- une égalité de services pour tous les habitants du nouveau territoire,
- une pérennisation de la proximité telle qu'elle existe actuellement,
- une inscription dans le marbre : qu'aucune commune ne sera perdante.

Votre quotidien ne sera nullement affecté par ce changement. Bien au contraire l'offre de services s'en trouvera élargie et renforcée. Un numéro spécial de votre CCTB Actu ! sera consacré à la Fusion.

La loi sera respectée tout en préservant nos choix. La loi qui ne doit en aucun cas forcer les destins. Nous avons élaboré le nôtre. A nous tous, demain de le construire.

Que cette année 2018 soit faite de tolérance, de solidarité, de liberté et de Paix.

Christian Nucci

Président de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire  
Ancien ministre

### Programme Voirie 2017



**Services Techniques**  
Tél : 04 74 79 19 26  
Mail : [michael.marion@territoire-de-beaurepaire.fr](mailto:michael.marion@territoire-de-beaurepaire.fr)

La Communauté de Communes prend en charge l'entretien des 73 kms de voiries d'intérêt communautaire (voirie reliant 2 communes entre elles, ou empruntée par le transport scolaire ou limitrophe à 2 communes). Ainsi, 238 711,50 € HT ont été déployés en 2017 pour réaliser les travaux d'investissement suivants :

- Bellegarde-Poussieu : Réfection et aménagement hydraulique (route des Terreaux)
- Pisieu : réfection de voirie (route des Plaines et route de St Julien de l'Herms)
- St Barthélémy : réfection et aménagement de sécurité (route de Pisieu)
- St Julien de l'Herms : réalisation de refuge de croisement (chemin de Bordenon)
- Revel-tourdan : réfection de voirie (chemin neuf et route 18 : château de Barbarin)
- Primarette : réfection de voirie (route Buron)
- Cour et Buis : réfection de voirie (route de Meyssiez).

# La Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire

## SANTÉ

### Maison de Santé Pluriprofessionnelle

La construction de la **Maison de Santé Pluriprofessionnelle** du territoire de Beaurepaire, située au 60 avenue de la Valloire à Beaurepaire, est achevée.

Dès le 15 décembre 2017, plusieurs professionnels de santé ont pris possession des lieux.



Vous y trouverez :

- 4 médecins : Docteurs GILIBERT, RAMON, MALLORY et BOUVIER-TOURRAL,
  - 6 infirmières : Mesdames DELAPLAGNE, MALEGUE, IMBURCHIA, VIVIERS, CANABIT et AUBANEL,
  - 2 podologues : Mesdames GOMES et PERGA,
  - 1 ostéopathe : M. DELAPLAGNE,
  - 1 audioprothésiste : Madame BART,
  - le laboratoire d'analyses médicales UNIBIO constitué d'une équipe de 15 personnes (secrétaires, techniciennes...)
- De plus, 3 spécialistes y exerceront selon un planning défini :
- 1 pneumologue : Docteur GERAADS,
  - 1 endocrinologue : Docteur PICQ,
  - 1 urologue : Docteur PROST.

Ce projet a vu le jour après un travail de concertation entre les élus du territoire de Beaurepaire, les professionnels de santé, l'Etat, la Région, l'Agence Régionale de Santé et le Département visant à lutter contre la désertification médicale de notre territoire.

D'autres professionnels de santé devraient compléter cette équipe dans les mois à venir.

La mobilisation de toutes et tous pour compléter cette équipe reste totale. C'est un travail collectif.

Nous vous tiendrons informés.

Service Action Sociale

Tél : 04 74 79 19 24

Mail : karine.bruas@territoire-de-beaurepaire.fr

### Centre hospitalier Luzy Dufeillant

#### Historique

Au XIIe siècle, un établissement de bienfaisance fut créé à Beaurepaire. Au début simple aumônerie distribuant des vivres aux nécessiteux, il devint par la suite, un hospice de charité.

Manquant de ressources, l'hospice cesse pratiquement d'exister en 1850. C'est ainsi que Monsieur Alexandre FIGUET-DUFEILLANT signe le 31 octobre 1878, une donation qui, en souvenir de ses parents, portera le nom de l'hôpital DE LUZY DUFEILLANT.

Pendant la guerre de 1914-1918, de nouvelles salles sont créées et 26 lits mis à la disposition des blessés.

Puis une maternité est ouverte au sein du bâtiment Saint-Jean ; celle-ci sera fermée en 1972 et ses locaux transformés pour l'accueil de 30 personnes âgées.

#### Fonctionnement

Le centre hospitalier de Luzy Dufeillant est en direction commune avec le centre hospitalier de Vienne depuis 2011 et il fait partie du GHT « VALRHÔNESANTE » dont l'établissement support est le centre hospitalier de Vienne. L'origine géographique des patients et résidents démontre que l'établissement joue un rôle de proximité en accueillant une majorité de patients et de résidents originaires de Beaurepaire ou des communes avoisinantes.

#### Deux activités :

- Une activité sanitaire avec 35 lits de Soins de Suite et de Réadaptation polyvalent en hospitalisation complète pour adulte,

- Une activité médico-sociale avec 84 lits d'EHPAD

**Des consultations avancées** mises en place depuis 2011 :

- en chirurgie orthopédique, traumatologie et médecine du sport un mardi sur deux,
- en néphrologie un fois par mois,
- en gynécologie deux fois par mois,
- en consultation mémoire deux fois par mois

#### Encadrement médical:

Pour le secteur SSR\* : des médecins hospitaliers détachés du centre hospitalier de Vienne

Pour le secteur EHPAD des médecins libéraux

**Perspectives** : Reconstruction des 84 lits d'EHPAD et restructuration du secteur SSR\* en réfléchissant sur les mutualisations en terme de moyens et de fonctions avec l'EHPAD du Dauphin Bleu qui jouxte le centre hospitalier.

\*SSR = Soins de Suite et de Réadaptation

### Le Don du Sang



L'amicale des donneurs de sang Valloire, Dolon, Varèze rassemble les communes du territoire de Beaurepaire, à l'exception de Jarcieu qui a sa propre amicale.

A ce jour, l'amicale Valloire, Dolon, Varèze est composée de 25 membres et organise 11 collectes dans l'année : 8 à Beaurepaire, 2 à Cour et Buis et 1 à Pisieu.

Cette année, 1134 personnes se sont présentées dont 45 nouveaux donneurs - MERCI à eux.

Il est indispensable d'avoir des donneurs de sang bénévoles pour continuer à répondre à la nécessité de l'autosuffisance en produits sanguins.

Le don de sang contribue au «vivre ensemble». Pour cela, il faut la mobilisation et l'implication de toutes et tous. Les besoins de l'Etablissement Français du Sang sont importants : pour la maladie, les accidents, la recherche...

Il faut avoir : de 18 à 70 ans et peser au minimum 50 kg.



Noter sur vos agendas les prochaines dates de 16h30 à 19h45 :

- **Beaurepaire : mardi 2 janvier et lundi 8 janvier 2018,**

- **Cour et Buis : lundi 12 février,**

- **Pisieu : lundi 12 mars**

### Ludothèques



Sur tout le territoire de Beaurepaire, deux ludothèques itinérantes devraient voir le jour, un lieu où l'on peut jouer.

A quoi ? à des jeux adaptés à son âge de 0 à 100 ans : des dinosaures, des jeux de construction, de société, de stratégie, de cartes etc...

En famille, entre amis ou seul... venez jouer et passer un bon moment pour se détendre, se divertir, apprendre en s'amusant, entraîner sa mémoire, découvrir de nouveaux jeux et aussi en emprunter.

Les deux centres sociaux du territoire : le centre social de l'île du battoir et le centre social OVIV vont animer des temps de jeux dans vos communes.

Pour avoir toutes les informations (lieu, horaire...) contactez :

- le centre social OVIV pour les habitants de Cour et Buis, Chalon, Monsteroux-Milieu et Montseveroux

04 74 16 88 34 ou 04 74 54 14 37 - page Facebook : [www.facebook.com/centresocialOVIV](http://www.facebook.com/centresocialOVIV)

- le centre social de l'île du battoir pour les habitants de Beaurepaire, Bellegarde-Poussieu, Jarcieu, Moissieu sur Dolon, Pact, Pisieu, Pommier de Beaurepaire, Primarette, Revel-Tourdan, St Barthélémy et St Julien de l'Herms

[www.centresocial-territoiredebeaurepaire.fr](http://www.centresocial-territoiredebeaurepaire.fr) - 04 74 79 07 20

Service Action Sociale

Tél : 04 74 79 19 24

Mail : karine.bruas@territoire-de-beaurepaire.fr

### Relais d'Assistants Maternels



Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) est avant tout un lieu d'information pour les parents des différents modes d'accueil de la petite enfance (0-6 ans) et de soutien à la parentalité.

Pour les professionnels (assistants maternels, gardes d'enfants à domicile) il permet d'améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant, de renforcer l'attractivité du métier d'assistant maternel et de participer à leur professionnalisation.

Afin de répondre au mieux aux besoins des parents d'enfants de 0 à 6 ans et d'établir un diagnostic de territoire pour la mise en place de futures actions par le Relais d'Assistants Maternels, un questionnaire est en ligne : <https://www.surveo.com/survey/d/I7L0S7Q9D2F5Y7J5V>

Merci de prendre un peu de temps pour le remplir, il est aussi disponible (en format papier) dans votre mairie.

Il est accessible jusqu'au 26 février 2018.

Merci de votre participation

Service Action Sociale

Tél : 04 74 79 19 24

Mail : karine.bruas@territoire-de-beaurepaire.fr